

aujourd'hui se mettro on veino pour montrer leur savoir-faire sous ce rapport. M. l'Inspecteur Général a présente son budget a la Chambre et moi, pauvre diable, qui ne suis inspecteur, ni general, ni particulier, il faut que j'analyse ce document tout hérissé de ces hieroglyphes inventés par les Ambe pour la torture du genre humain, et que je le rende supportable a un petit être accoutumé au suc délicieux des fleurs. Dans la plupart des cas, je me contenterai des sommes rondes qui sont plus faciles a retenir.

Voici d'abord un aperçu des comptes de l'année dernière :

Depense totale	\$11,403,587.44
Recette totale	10,271,291.81
Déficit	1,132,295.73

De ces dépenses et recettes il faut de fait quercertains articles extraordinaires, tels que dépôts reçus ou rendus, dettes payées ou contractées, avances aux chemins de fer ou remboursements faits par eux ; de sorte que, dans la réalité, si l'on veut se former une idee du compte ordinaire de la Province, il faudra l'exprimer par les chiffres suivants :

Depense ordinaire	\$8,301,584.30
Recette ordinaire	5,764,973.78
Déficit	2,536 610.52

A son tour, le déficit ordinaire se trouve diminué par divers articles au montant de 600 mille piastres, en sorte que le trésor ne se trouve réellement *en moins* que de la modique somme de 1.900,000 piastres.

Dans le tableau des dépenses ordinaires, la legislation figure pour 684 000 piastres, dont 66,000 pour les élections; la justice, y compris la police et le penitencier, 711,000; l'éducation, 500,000; la charité 194,000; l'agriculture et les statistiques 135,000; l'entretien des travaux publics, 436,000; le poste, 565,000; l'intérêt de la dette, 3,030 000; l'administration de cette dette, avec le change, 67,000.

Un mot maintenant sur cette *chère* dette qui, non contente des gros intérêts qu'elle absorbe annuellement, dévore aussi les dollars par milliers pour se faire admettre.

On distingue cette dette en directe et en indirecte. La *directe* est celle que la Province a contractée pour elle-même, principalement pour faire exécuter ses propres travaux, dont elle espère retirer plus tard de beaux profits; tels sont, par exemple, les canaux, les chemins et les ponts. Elle monte à 24 millions et demi de piastres.

La dette *indirecte* a été créée sous forme de garantie en faveur du Grand-tronc, de quelques autres chemins de fer, et du fonds d'emprunts municipaux: elle se monte a 30 millions et demi.

Le fonds d'emprunts municipaux ne peut aller au delà de 14 millions 600 mille

a diviser également entre les deux sections de la Province. Le Haut-Canada a déjà pris sa part, moins quelques mille piastres: le Bas-Canada n'en a encore demandé que 1,763,000.

"En terminant, j'ai la satisfaction, dit M. Galt, de pouvoir dire qu'en ajoutant un peu aux droits de douane déjà existants, et en diminuant un peu sur chaque article de la dépense, la recette de 1859 dépassera facilement la dépense, et que, si la récolte est meilleure, la Province se trouvera avoir traversé la crise commerciale aussi facilement qu'aucune autre contrée du monde."

Voilà pour le passé; quel sera le bilan de 1859? Ici on n'est plus sur le domaine des faits accomplis et des chiffres absolus, mais sur le terrain des probabilités, ou, en langage technique, des *estimes*.

M. Galt estime donc que pour 1859 la dépense se montera à 7,497,000 et le revenu à 7,734,000 laissant ainsi, non plus un déficit, mais un surplus de quelques cent mille piastres. *Fiat, fiat!*

A part la présentation et la discussion commencée de ce document, il n'y a pas eu grand'chuse de remarquable dans cette dernière huitaine. Aussi vais-je rentrer dans le silence en attendant qu'il plaise à nos législateurs de me fournir l'occasion de parler encore.

N. Y. Z.

Tout en publiant avec plaisir et reconnaissance la correspondance signée "Perdu" nous croyons devoir faire nos réserves par rapport à quelques unes de ses vues qui nous semblent un peu paradoxales.

NÉCROLOGIE.

La mort, qui se rit de la jeunesse et de la santé, semble avoir pris à tâche de moissonner parmi nous. Depuis les vacances nous avons eu à pleurer la perte d'un de nos confrères, Théophile Morand, enlevé par un accident imprévu. Quelques semaines plus tard, un autre écolier, George Parent, tout jeune encore, le suivait dans la tombe. Aujourd'hui, un nouveau coup vient de nous être porté.

Mercredi dernier, expirait, à la fleur de l'âge, un compagnon qui nous fut cher. PIERRE DE SALES LA TERRIÈRE. Sa mort a été le couronnement de ses vertus, et de la patience qu'il a déployée pendant le cours d'une maladie longue et pénible.

Longtemps nous garderons sa mémoire; nous nous rappellerons sa gaucheté inaltérable, sa franchise, et surtout, sa piété: *In memoriam eternam erit justus*. Sans inquiétude pour l'avenir, il a vu d'un œil tranquille la mort s'approcher; l'espérance veillant à ses côtés, et, agitant près de lui son flambeau, elle lui montrant au ciel la récompense promise. Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.

Il était membre de notre congrégation.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Les nouvelles d'Europe vont jusqu'au 27 février.

Les préparatifs de guerre se font partout, particulièrement en France et en Sardaigne.

ROME.—Voici quelques détails sur la visite du Prince de Galles au Pape. Conformément au désir de Sa Majesté la Reine, cette visite a été privée. Pie IX est venu au devant de lui jusqu'à la porte de l'appartement, l'a reçu avec cette affabilité qui lui gagne tous les cœurs, a conversé avec lui en français quelque temps. La conversation a roulé d'abord sur des compliments réciproques et ensuite sur les antiquités romaines. Il paraît que de part et d'autre on a été très satisfait de l'entrevue et que le Prince n'emportera du Vatican et en général de Rome que des souvenirs agréables. On ignore pourquoi il a remis à un autre jour la visite au Cardinal Antonelli, secrétaire d'état; cette visite a coutume de se faire immédiatement après l'audience du Pape.

Le prince Alfred, second fils de S. M. la Reine d'Angleterre, est actuellement en route au Caire. On sait que ce jeune prince s'est embarqué l'automne dernier à bord de l'Euryale pour étudier la marine. Sa Majesté a ordonné qu'il n'eût aucun privilège; il doit faire le même service que ceux de sa classe, manger à la même table, suspendre et ôter lui-même le hamac dans lequel il couche. On fait les plus grands éloges de sa docilité envers ses supérieurs et de sa bonté envers ses compagnons. On rapporte qu'un jeune Gordon étant tombé malade, le prince a voulu avoir soin de lui et, pendant sa convalescence, a passé de longues heures à converser avec lui ou à lire un livre pour l'amuser. On pense que le Prince Alfred visitera le Canada l'été prochain.

LA CAPITALE DU CANADA.

Bytown, aujourd'hui Ottawa, ou plus correctement Outaouais, fondée par le Colonel By, en 1827, a 87 milles de l'endroit où la rivière des Outaouais se jette dans le St. Laurent, et au point où elle reçoit le Rideau et le Gatineau. Le Col. By avait été chargé de diriger les travaux du canal militaire qui devait relier la partie navigable du St. Laurent avec les grands lacs et éviter les rapides que l'on saute maintenant en descendant, et que l'on évite en montant par les canaux dits du St. Laurent. La guerre de 1812 avait parfaitement démontré la nécessité d'un tel canal au point de vue militaire. Il fut ouvert à la navigation dans le mois de mai 1832. Il a 126 1/2 milles de longueur de Kingston à Ottawa, et 34 écluses qui servent à vaincre une declivité de 292 peds.

Le coût total de sa construction fut de \$ 3,860,000. Ce canal, qui fut la cause de la fondation de Bytown, se trouve avoir maintenant son embouchure au milieu de cette ville. Les vastes assises de pierre qui forment ses écluses, et le pont qui le traverse, solidement assis sur ses deux rives, ajoutant considérablement à la magnificence du coup d'œil que présente l'Ottawa dans cet endroit.

La plupart des voyageurs trouvent que